

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-409-1930 Affectation

n° 34-409-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 février 1930

Numéro JO

n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro

31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le médecin capitaine Bajolet est chargé d'assurer provisoirement le service médical du dispensaire femmes et enfants ». Il aura droit, à compter du 1er octobre 1930, à une indemnité mensuelle de 200 francs.